

### SÉANCE DU 06 JUILLET 2020

Aujourd'hui, lundi six juillet deux mille vingt à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

**Étaient présents** : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe (**arrivé à 20h57**) - FOUILLAC Michel – GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard – MAZET Éric – MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole – VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

**Étaient absents excusés** : Néant.

**Étaient absents représentés** :

BOUCHARA Michel (représenté par GALOPPIN Véronique)

FRAYSSE Nicole (représentée par VERGNE Nathalie)

**Étaient absents** : Néant.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h42.

<b>Présents : 16</b>	<b>Excusé(s) : 1</b>	<b>Absent(s) : 0</b>	<b>Procuration(s) : 2</b>
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

**Secrétaire de séance** : Carole THEIL

### ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Indemnité de gardiennage des églises ;
  2. Transport à la demande 2021 : convention de délégation de compétence et consultation ;
  3. Approbation des RPQS eau potable 2019 de Comiac et de Lamativie ;
  4. Désignation des représentants communaux aux groupements forestiers de Comiac et Lamativie ;
  5. Désignation d'un ou plusieurs référents ambroisie ;
  6. Désignation du correspondant défense ;
  7. Désignation d'un délégué CNAS pour le collège des élus ;
  8. Convention vigifoncier avec la SAFER (surveillance du marché foncier du territoire) ;
  9. Ressources humaines :
    - 9.1 Droit à la formation des élus ;
    - 9.2 Indemnisation des élus pour leurs frais de déplacement ;
    - 9.3 Mise à jour du RIFSEEP de la filière technique ;
    - 9.4 Création d'un poste d'agent technique en charge de l'eau ;
  10. Finances :
    - 10.1 Présentation des budgets 2020 ;
    - 10.2 Admission en non-valeur ;
    - 10.3 Décision modificative ;
  11. Compte rendu du travail des commissions et groupes de travail ;
  12. Questions diverses.

~~~~~

La crise sanitaire étant toujours d'actualité et à la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres votants (**M. Patrick ROISIN s'abstient**), la séance à huis clos.

## **1° INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES :**

Approuvée à l'unanimité pour l'église de Comiac.

## **2° TRANSPORT A LA DEMANDE 2021 - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET CONSULTATION :**

Arrivée de Monsieur Jean-Philippe COLOMB-DELSUC à 20h57.

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 17</b> | <b>Excusé(s) : 0</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 2</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

Approuvé à l'unanimité.

## **3° APPROBATION DES R.P.Q.S. (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) DE L'EAU POTABLE 2019 DE COMIAC ET LAMATIVIE :**

Approuvés à l'unanimité.

## **4° DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX AUX GROUPEMENTS FORESTIERS DE COMIAC ET DE LAMATIVIE:**

Approuvée à l'unanimité pour deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour les deux groupements forestiers.

## **5° DÉSIGNATION D'UN OU PLUSIEURS RÉFÉRENTS AMBROISIE :**

Approuvée à l'unanimité pour deux référents communaux.

## **6° DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE :**

Approuvée à l'unanimité.

## **7° DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale) POUR LE COLLÈGE DES ÉLUS :**

Approuvée à l'unanimité.

## **8° CONVENTION VIGIFONCIER AVEC LA SAFER (Surveillance des marchés fonciers du territoire) :**

Approuvée à l'unanimité.

## **9° RESSOURCES HUMAINES :**

### **9.1° DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS :**

Approuvé à l'unanimité.

### **9.2° INDEMNISATION DES ÉLUS POUR LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT :**

Approuvée à l'unanimité pour les élus ne percevant pas une indemnité de fonction.

**9.3° MISE A JOUR DU RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) DE LA FILIÈRE TECHNIQUE :**

Approuvée à l'unanimité.

**9.4° CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE POUR LE SERVICE DE L'EAU :**

Approuvée à l'unanimité.

**10° FINANCES :**

**10.1° PRÉSENTATION DES BUDGETS 2020 :**

Ce sujet n'a pas donné lieu à délibération.

**10.2° ADMISSION EN NON-VALEUR :**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 528,99 € pour le budget du multiple rural de Comiac.

**10.3° DÉCISION MODIFICATIVE :**

Approuvée à l'unanimité pour le budget du multiple rural de Comiac.

Ajout à l'ordre du jour voté à l'unanimité :

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYMLAT (SYndicat Mixte du Lac du Tolerme) :**

Approuvée à l'unanimité pour 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h52.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 07 juillet 2020

Le Maire

Francis LABORIE

